



Kanfen, le 14 mai 2019

Association ECLOS  
Bureau administratif  
11 rue d'Hettange  
57330 KANFEN  
Tél. : 03 82 59 94 76

## LETTRE AUX PARENTS

**Objet :** informations sur l'organisation de la rentrée 2019-2020

Mesdames, Messieurs, chers parents, chers membres de l'association Eclos,

A partir de la rentrée de septembre 2019, les modifications suivantes seront apportées à l'organisation des journées du périscolaire et sur la tarification.

D'une part, il sera ajouté 1/4 heure de tarification supplémentaire sur la pause méridienne, pour prendre en compte plus justement le travail de nos équipes d'animation dans l'organisation du temps méridien et dans la transition entre l'école et le périscolaire. D'autre part, en ce qui concerne l'après-midi, les temps 1 et 2 sont fusionnés dans un temps unique. Sur ce dernier point, nous revenons à l'organisation qui prévalait avant la réforme des rythmes scolaires. Cela permettra à l'association de simplifier la gestion de l'après-midi et de permettre un accueil davantage en lien avec les objectifs pédagogiques de l'association. L'accueil est maintenu de 16h à 18h30 pour Boust et Escherange et de 16h15 à 18h30 pour Entrange, Kanfen et Volmerange. Ces deux adaptations ont été proposées par le Bureau exécutif et validées à l'unanimité par le Conseil d'Administration, tous deux composés de parents bénévoles

Nous sommes parfaitement conscients que ces deux modifications vont entraîner une augmentation de votre participation financière. Pour rappel, Eclos est une association sans but lucratif. Notre budget de fonctionnement provient de multiples sources : l'Etat (à travers les contrats aidés par exemple), la CAF, la CCCE, les communes et les familles membres de l'association. En moyenne sur les dernières années, les familles participent à hauteur de 45% aux frais de fonctionnement de l'association. Du fait des baisses de dotation de l'Etat, en particulier sur la diminution sensible des contrats aidés (baisse de 50% tous les ans depuis deux ans), les autres sources de financement sont sollicitées pour équilibrer le budget. Néanmoins, grâce aux communes et à nos efforts de juste utilisation des ressources, la participation financière des familles reste inférieure à 50% du budget global. .

Le document de calcul des tarifs a été mis à jour, il est à votre disposition sur le site internet de l'association : [www.eclos.fr](http://www.eclos.fr)

Nous vous attendons toutes et tous à notre assemblée générale qui se tiendra le 23 mai 2019 à 19h dans les locaux de Boust. Nous vous y attendons nombreux ! Le bureau de l'association et moi-même vous souhaitons à tous une excellente fin d'année scolaire et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments très respectueux.

Le Président, Olivier Jack